



Action pour l'insertion par le logement

**l'ALPIL a 35 ans,
une occasion pour parler d'avenir**

**le Samedi 22 novembre 2014
De 9h à 18h30
à l'Escale Lyonnaise
100 rue de Créqui – 69006 LYON**

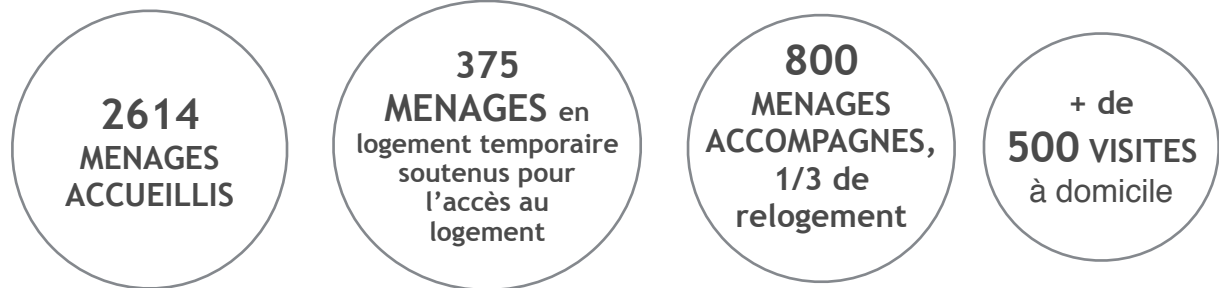
**Contacts Presse :
etienne.prime@habiter.org
evelyne.guerraz@habiter.org
stephanie.marguin@habiter.org**

L'ACTIVITE DE L'ALPIL

Améliorer l'accès et le maintien dans le logement en prenant appui sur le droit commun et par un accueil le plus ouvert possible en direction des ménages en situation de précarité.

LES CHIFFRES CLES EN 2013

Un accueil ouvert



Une intervention professionnelle au service du droit



Des actions auprès des publics les plus vulnérables



L'ALPIL : 35 ANS D'ENGAGEMENT COLLECTIF

"Aux côtés des personnes et proche des lieux de décisions" c'est ainsi que l'action de l'Alpil s'est construite. Un engagement militant à l'origine de nombreuses initiatives et une approche technique qui permet la médiation, ainsi peut-on l'analyser. Une présence de terrain avec la diversité des acteurs, ainsi faut-il la lire.

Les années 80: Une mobilisation d'acteurs engagés pour la reconnaissance du droit à la ville

Le devenir des populations, alors que les centres anciens se transforment par la rénovation ou la réhabilitation, est à l'origine de la première mobilisation des acteurs qui forment « un milieu lyonnais sur les questions urbaines, d'immigration et de logement »¹ avec les professionnels, les techniciens des services publics, les chercheurs, quelques élus, des militants associatifs et des habitants.

De 1979 à 1989, des pentes de la Croix-Rousse à Saxe-Paul Bert, en passant par la Part-Dieu et les terrains des Hospices du 6ème arrondissement, les démolitions transforment le paysage urbain et le peuplement des centres anciens. La rénovation urbaine pose le problème du droit à la ville que la loi ne viendra consacrer qu'en 1991. L'Alpil va intervenir sur plusieurs registres, celui du droit des personnes (loi sur l'hébergement collectif et condamnation des marchands de sommeil, respect des accords Sudreau-Pradel sur les sites HCL, loi de 48...) et celui de l'action publique avec un engagement dans des contrats d'assistance auprès de la SERL et du Grand Lyon.

En 1982, la première permanence d'accueil ouvre ses portes dans le 3ème arrondissement. Installée dans les pas-de-porte à démolir, elle est un lieu d'information ouvert à tous. Elle traite d'abord des questions partagées par le

plus grand nombre (démolitions, relogements, insalubrité,...). Au cours des 6 premières années de son existence elle change 5 fois d'adresse au fil de l'avancée des opérations entre Moncey et la Guillotière. Elle accompagne la naissance d'associations des familles immigrées qui ont enfin le droit d'occuper des postes dirigeants dans les associations. Elle intervient avec les travailleurs sociaux des CMS (Centre Médico-sociaux qui vont devenir les MDR).

Les années 90 : Les associations , actrices de la construction des politiques publiques

De la fin des années 80 jusqu'au début des années 90, les transformations urbaines prennent un tour nouveau et le cadre législatif se modifie de manière radicale avec la loi Besson. L'inscription du travail de la permanence dans les projets urbains est à l'origine du premier observatoire de la demande sociale en logement. Il va fonctionner de façon volontaire durant deux années (avec les services de l'Etat et du Département, les Mairies des 1^{er} et 3^{ème} arrondissement, l'aménageur et quelques bailleurs sociaux) avant de devenir une commande publique qui in fine donnera naissance aux ILHA. La loi Besson entraîne une extraordinaire mobilisation portée par la DDE et soutenue par le mouvement associatif réuni par la Fonda Rhône Alpes (signataire du premier Plan Départemental). Les MOUS deviennent un mode de travail, l'ICCHA² est portée collectivement et la sous-location associative est source d'innovation et de mobilisation du parc privé.

Les années 90 sont marquées par la renaissance des bidonvilles avec l'arrivée des migrants d'Europe de l'Est. Les Roms dérangent à ce point que les actions conduites en leur direction sont la cause de fractures importantes dans l'ensemble du tissu relationnel de l'Alpil. Alors que dès

¹ De la COURLY au Grand Lyon, histoire d'une communauté urbaine. Cédric Polère. Ed. Lieux Dits. 2014, p. 260 et ss.

² Instance de Coordination de la Charte de l'Habitat Adaptée

les années 80, les questions des migrations sont partie prenante des problématiques de la ville, elles s'en trouvent dissociées. Pour la première fois, l'accueil inconditionnel divise les familles associatives qui sont engagées dans une nouvelle relation avec les collectivités et l'Etat.

En dépit d'une médiatisation parfois outrancière, l'Alpil poursuit son action continue sur l'insalubrité, la lutte contre le saturnisme infantile, l'engagement pour la prévention des expulsions locatives. Elle crée le premier hôtel social familial et la résidence à temps partagé pour migrants retraités.

Les années 2000: De la co-construction de dispositifs à la commande de prestation...

Dans le même temps, la loi de 1998 offre de nouvelles perspectives et souligne la responsabilité partagée par les institutions et les citoyens dans la lutte contre les exclusions³. Mais la commande publique a évolué. Les associations deviennent des prestataires auxquels il est plus souvent demandé de réaliser une action que de proposer des solutions originales. La création de la permanence APPEL avec le Barreau et la CAF de Lyon et le soutien des magistrats apporte pourtant la preuve qu'il est encore possible de créer avec succès.

La crise du logement s'annonce durable au cours des années 2000. L'Alpil repense ses modalités d'accueil des publics en créant, en 2002, la Maison de l'Habitat avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre. Elle reste engagée en tant qu'animateur ou partenaire dans les

dispositifs locaux de connaissance et de traitement de la demande sociale en logement (ILHA).

Il nous appartient aujourd'hui de relever les nouveaux défis que pose le droit au logement opposable : soutenir la production d'une offre accessible bien sûr, mais aussi accélérer la transformation de la relation avec les demandeurs de logement. Envisager la participation des usagers que l'on dit toujours « au cœur des actions » comme un réel partage du pouvoir, le pouvoir d'être informé, de comprendre, de dire, de choisir et de décider parce que l'expérience nous le montre : seules les initiatives portées collectivement sont efficaces.

LES ENJEUX POURSUIVIS PAR L'ALPIL EN 2014 :

Améliorer l'information et la relation au demandeur en contribuant à la mise en œuvre de la loi ALUR et en s'inscrivant dans les réflexions collectives autour de la création de la Métropole Lyonnaise.

Contribuer à la réforme du système d'attribution : réflexions et propositions autour de la location choisie avec les bailleurs et les collectivités.

Contribuer à améliorer la relation offre-demande par une meilleure identification de besoins spécifiques en logement

³ Article 115, du Code l'Action Sociale et des Familles.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9h** Accueil-café
9h30 **Mot d'ouverture** par **Olivier MARTINON**, Président de l'Alpil
- 10h-11h30** **Sessions en ateliers (au choix)**
- Atelier 1 La Métropole, entre distance(s) et proximité(s)**
Ouvreur : **Cédric POLERE**, Chercheur en sciences politiques et sociologie, IEP de Grenoble
Animateur : **Sébastien CUNY**, Délégué Général de la Fédération des Associations des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), Paris
- Atelier 2 Quels nouveaux agencements entre acteurs pour répondre aux nouveaux défis ?**
Ouvreuse : **Marjorie LELUBRE**, coordinatrice de l'Observatoire de la grande précarité et de l'exclusion du logement du Relais Social de Charleroi, Belgique
Animateur : **Nicolas BERUT**, Directeur du collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA), Lyon
- Atelier 3 Repenser les modèles économiques des secteurs logement et action sociale**
Ouvreur : **Loïc BONNEVAL**, Chercheur en sociologie, Centre Max Weber-Université Lyon2
Animateur : **Jean-Michel DAVID**, Directeur du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Val de Bièvre
- Atelier 4 Vers de nouveaux espaces de transformation sociale**
Ouvreuse : **Christine CHARNAY-HEITZLER**, Chargée de développement-innovation, PACT Bouches du Rhône - longue expérience à l'association Habitat Alternatif Social, Marseille
Animateur : **Christophe CHIGOT**, Formateur CREFAD Lyon
- 11h30-12h30** **Hab(r)iter** - Pièce chorégraphique par **la Compagnie Les Os Posés**
- 13h-14h30** Buffet
- 14h30-15h15** Restitution des ateliers
- 15h15-17h** **Table ronde d'experts & débat avec la salle**
Aisling HEALY, Maître de Conférence et Directrice du Département d'Etudes Politiques et Territoriales, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
Annamaria COLOMBO, Chercheur à la Haute Ecole fribourgeoise de travail social, Suisse
Freek SPINNEWIJN, Directeur de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris (FEANTSA)
Animateur : **Bruno COUTURIER**, Directeur du Grand Projet de Ville de Lyon la Duchère
- 17h30** **Réception finale des 35 ans de l'Alpil** en présence de
Michel LE FAOU, Adjoint au maire de Lyon en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement
Olivier BRACHET, Vice-Président du Grand Lyon en charge de la Politique de l'Habitat et du Logement Social
Patrick DOUTRELIGNE, Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre, Paris
Philip ALLONCLE, Préfet Délégué pour l'égalité des chances, Préfecture du Rhône
- 18h30** **Apéritif**

THEMATIQUES DES ATELIERS

Atelier 1 // La métropole, entre distance et proximité

Ouvreur : Cédric POLERE, chercheur en sciences politiques et sociologie, IEP de Grenoble

Animateur : Sébastien CUNY, Délégué Général de la Fédération des Associations des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), Paris

La décentralisation est inscrite dans l'article 1er de la constitution de la République. Depuis 3 décennies elle organise le rapprochement des citoyens et de l'administration, longtemps dévolue à l'Etat central.

Une nouvelle étape se met en place au 1er janvier 2015 avec la Métropole. Cette étape a la particularité de se construire "à la carte" : si la Métropole prend les compétences du Département, la loi prévoit qu'elle peut en prendre de l'Etat et de la Région.

Le contenu de cette possibilité mérite d'être questionné parce qu'il commande les différents modes de partenariat qui vont en découler. La nouvelle Métropole et la restructuration des modes de gouvernance sont une opportunité pour repenser sens, fonctions et modes d'intervention de l'action sociale.

- *A l'aune de la nouvelle métropole et d'une gouvernance locale en cours de redéfinition, comment*

Atelier 2 // Quels nouveaux agencements entre acteurs pour répondre aux nouveaux défis ?

Ouvreuse : Marjorie LELUBRE, coordinatrice de l'Observatoire de la grande précarité et de l'exclusion du logement du Relais Social de Charleroi, Belgique

Animateur : Nicolas BERUT, Directeur du collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA), Lyon

D'un côté, l'imbrication des difficultés de logement avec d'autres soucis (ressources, difficultés familiales, de santé, surendettement, etc.) appelle une lecture et la construction de solutions, difficilement mobilisables isolément.

De l'autre, le demandeur, pour résoudre ses difficultés de logement, est contraint de solliciter une pluralité d'acteurs, à l'action morcelée et fondée sur des appréciations de la situation et des leviers à mobiliser qui ne sont ni les mêmes ni partagés au sein d'un lieu, d'une instance. Les services ouverts aux demandeurs sont-ils organisés de telle manière qu'ils constituent des ressources claires, utiles et mobilisables ?

- *Comment les institutions sociales publiques et privées peuvent-elles trouver un nouveau souffle par la coordination et la concertation (se connaître et travailler ensemble) ?*
- *Comment associer le demandeur en s'appuyant sur ses compétences pour infléchir les politiques sociales et leur mise en œuvre ?*
- *Comment rapprocher moyens et compétences pour résoudre les problématiques d'un territoire ?*
- *Comment organiser, de façon concrète, la transversalité de l'action logement, en réseau avec les autres domaines de l'action publique (action sociale, insertion par l'emploi /formation, santé, surendettement, etc.)*
- *Comment se constituer, sur la base d'une confiance en chacun, une pratique par l'échange, le partage de l'information et l'addition des regards ?*
- *Comment répondre au plus près du besoin des ménages et construire avec eux leur stratégie d'accès au logement, tout en participant à la stratégie globale (et donc distanciée) des institutions ?*
- *Quelle place pour le demandeur d'habitat dans le système de réponses ?*
- *Quel accompagnement et travail social possible dans cette relation complexe distance/proximité ?*

Atelier 3 // Repenser les modèles économiques des secteurs logement et action sociale

Ouvreur : Loïc BONNEVAL, Chercheur en sociologie, Centre Max Weber-Université Lyon2

Animateur : Jean-Michel DAVID, Directeur du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Val de Bièvre

Dans un contexte de crise, avec des répercussions sur les ménages et leurs attentes ainsi que des conséquences sur les moyens de l'action publique et associative, la question du financement de l'action sociale est posée.

Cette question renvoie à l'utilité sociale du travail d'accueil et d'accompagnement et au retour économique et social sur l'investissement des fonds publics. De nouvelles méthodes de calcul doivent être élaborées. Les indicateurs habituellement utilisés méritent d'être relus à l'aune des évolutions à l'œuvre.

La question du financement de l'action sociale ne se pose pas tant dans la recherche de nouvelles ressources que dans un regard différent sur ses fonctions. Le tissu associatif a contribué à changer les regards et invite aujourd'hui à ouvrir de nouvelles perspectives.

- *Comment mettre en évidence l'utilité sociale de l'action de lutte contre les exclusions ?*
- *Comment envisager le financement de l'action publique et de l'action contre l'exclusion en termes de ressources, d'impact social et solidaire ?*

Atelier 4 // Vers de nouveaux espaces de transformation sociale

Ouvreuse : Christine CHARNAY-HEITZLER, Chargée de développement-innovation, PACT Bouches du Rhône - longue expérience à l'association Habitat Alternatif Social à Marseille

Animateur : Christophe CHIGOT, Formateur CREFAD Lyon

Technicité, complexité des circuits d'accès et des niveaux de responsabilité contribuent à enfermer la problématique du logement dans un cercle d'initiés, sans déboucher sur un débat de société.

L'injonction faite aux usagers de s'engager ne peut être que le corollaire de la place qui leur est laissée.

La question de la participation des personnes concernées renvoie à celle du partage du pouvoir. Le pouvoir de connaître, le pouvoir de dire, le pouvoir de choisir et de décider. C'est en cela qu'elle appelle à modifier les usages de tous les acteurs.

- *Quels espaces et capacités d'initiatives (des individus, des organisations, des collectivités, des mouvements sociaux) pour construire des dynamiques collectives d'innovation, de mobilisation et de transformation sur des bases de solidarité ?*
- *Construire collectivement suppose d'identifier un objet, un moment favorable, des acteurs et une méthode : Quelle vigilance ? Comment créer des synergies ?*
- *Quels leviers pour sortir du découragement ou du fatalisme et permettre une co-construction entre les acteurs de la demande et les acteurs de la réponse ?*

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Atelier 1 La Métropole, entre distance(s) et proximité(s)

Cédric POLERE, sociologue indépendant et docteur en science politique, mène des travaux qui ont une visée d'accompagnement de politiques publiques (Communauté urbaine de Lyon, Région Rhône-Alpes...). Ses travaux cherchent en général à décrypter/analyser/éclairer des dynamiques et évolutions sociétales, sous l'angle du lien social, des modes d'exercice de la démocratie, ou de politiques publiques. Son livre « De la Courly au Grand Lyon »: histoire d'une communauté urbaine : Lieux dits, 2014, est paru récemment. Il appartient au réseau de prospective du Grand Lyon (lot « prospective pour une ville inclusive »). Il a notamment travaillé sur les questions de mixité sociale, ségrégation, discrimination

Sébastien CUNY, est juriste / urbaniste. Il est aujourd'hui Délégué général de la FAPIL, fédération qui rassemble 110 associations (dont l'Alpil) qui luttent contre le mal-logement. Il a travaillé auparavant au sein d'un grand Groupe de Construction et de services urbains dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise. Il a notamment développé, au sein de la Fondation de ce groupe, des coopérations avec les entreprises d'insertion pour favoriser l'emploi des personnes peu qualifiées et avec des associations oeuvrant pour le logement des ménages en difficulté. Ses fonctions précédentes l'avaient amené à travailler sur l'évolution des services publics et sur le développement du logement social en milieu urbain défavorisé.

Atelier 2 Quels nouveaux agencements entre acteurs pour répondre aux nouveaux défis ?

Marjorie LELUBRE, dispose d'un doctorat en sciences sociales et politiques délivré par l'Université Saint-Louis de Bruxelles. Depuis 2008, elle a réalisé plusieurs recherches relatives aux structures d'hébergement et de prise en charge des personnes sans-abri. Elle fait actuellement partie de l'équipe d'évaluation du projet Housing First Belgium.

Depuis 2013, elle est coordinatrice de l'Observatoire de la Grande précarité et de l'exclusion du logement du Relais social de Charleroi. Ses thèmes de recherche sont l'analyse des politiques publiques et l'évaluation des dispositifs d'action sociale déployés dans la lutte contre le sans-abrisme. Elle développe principalement des méthodologies qualitatives et enracine ses travaux par une immersion quotidienne sur son terrain de recherche. En 2013, elle a publié l'ouvrage "Un logement pour les sans-abri?" traitant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement des personnes sans-abri et exclues du logement.

Nicolas BERUT est travailleur social de formation. Il est actuellement directeur du Collège Coopératif Rhône-Alpes, centre de formation continue et supérieure spécialisée dans le champ de l'action sociale. Depuis une vingtaine d'années, il travaille dans le domaine de l'insertion par le logement, d'abord au sein du secteur associatif lyonnais, puis pour un Conseil général pour la mise en œuvre des compétences départementales. Il est aujourd'hui membre du Comité Habitat de la Fondation de France et porteur d'un projet d'habitat participatif non spéculatif. Parallèlement, il mène des travaux de recherche sur la question des droits fondamentaux et de leur impact sur l'action sociale en France, à partir notamment du droit au logement opposable.

Atelier 3 Repenser les modèles économiques des secteurs logement et action sociale

Loïc BONNEVAL est maître de conférences en sociologie à l'université de Lyon 2 et membre du Centre Max Weber. Ses travaux portent sur le fonctionnement des marchés du logement, appréhendés sociologiquement par les choix résidentiels, les comportements d'investissement et le rôle des acteurs privés ("Les agents immobiliers, pour une sociologie des acteurs du logement", 2011). Il développe également une approche socio-historique de ces questions à partir de recherches sur les rapports entre propriétaires et locataires et sur les effets de l'encadrement des loyers ("L'immeuble de rapport", 2013).

Jean-Michel DAVID est directeur du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Val de Bièvre, Impliqué depuis plusieurs dizaines d'années dans la création, l'animation, la gestion et l'administration d'associations culturelles, socioculturelles et d'insertion.

En tant que responsable des têtes de réseau national, le COORACE puis la FAPIL, Jean Michel David a participé à la mise en oeuvre des modèles économiques et des outils de gestion financière des organismes intervenant dans les champs de l'insertion par l'économie ou de l'insertion par le logement.

Revenu aujourd'hui sur le terrain, il vit au quotidien les fortes évolutions des modes de financement, de l'origine des ressources et de la gestion des associations.

Atelier 4 Vers de nouveaux espaces de transformation sociale

Christine CHARNAY-HEITZLER est actuellement chargée de développement-innovation au PACT Bouches du Rhône. Elle a suivi notamment la mise en place du projet expérimental « un chez soi d'abord », porté par l'association Habitat Alternative Sociale HAS pour laquelle elle a géré et coordonné des actions en direction de personnes atteintes de troubles psychiatriques sévères, contribué à l'élaboration de dispositifs innovants en direction de public en situation précaire souffrant d'addictions.

Elle a une formation en travail social, complétée par un diplôme de Hautes études en pratique sociale et par un diplôme universitaire « droit et politiques publiques de l'Habitat. »

Elle est également administratrice et secrétaire régionale de la FNARS pour la région PACA-Corse DOM

Christophe CHIGOT est formateur au CREFAD à Lyon. Après des études de géographie à Paris, il devient, en 1996, chargé de mission à Atere, (Association pour la Redynamisation des Territoires et Espaces Ruraux Excentrés), spécialisée dans la mise en place de démarches de démocratie participative, dans l'appui aux projets de développement local. ARTERE étant logée à l'Alpil, il en découvre son quotidien.

Suite à cette expérience de 4 ans, il fonde le Crefad- Lyon en 2001 et s'implique dans le mouvement Peuple et Culture. Il mènera l'étude de préfiguration pour l'installation d'un café-lecture à Lyon dont il sera responsable durant 4 ans.

Depuis 2001, il réalise également des études ("l'engagement des jeunes dans les associations"), conçoit et dirige des formations (méthodologie du raisonnement, construire des décisions collectivement,...), anime des cycles d'ateliers de réflexion (égalité des intelligences, modes d'actions développés par S. Alinsky, ...) et accompagne des porteurs de projets.

Table ronde d'experts & débat avec la salle

Aisling HEALY est Maître de Conférence et Directrice du Département d'Etudes Politiques et Territoriales à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne. Membre du Laboratoire Triangle, elle est spécialisée en sociologie politique de l'action publique locale.

Annamaria COLOMBO est chercheur à la Haute Ecole fribourgeoise de travail social en Suisse. Détentrice d'un master en Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et d'un doctorat en Etudes urbaines de l'Université du Québec à Montréal, Annamaria Colombo est actuellement professeure à la Haute école fribourgeoise de travail social, membre de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Ses champs d'expertise sont les marginalités urbaines et juvéniles et ses recherches s'intéressent notamment aux questions d'identité, de reconnaissance sociale, de sortie de la rue, de risque, de rapport à l'espace des populations marginalisées (jeunes de la rue, SDF, squatteurs, mendiants) et de régulation urbaine de la marginalité.

Freek SPINNEWIJN est directeur de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris (FEANTSA). Depuis 10 ans, il travaille au développement de solutions innovantes pour lutter contre le sans abris. La FEANTSA travaille en étroite relation avec les institutions de l'Union Européenne, et bénéficie d'un statut consultatif au Conseil de l'Europe et aux Nations Unies. La FEANTSA reçoit le soutien financier de la Commission Européenne.

Freek Spinnewijn est également le coordinateur du groupe Housing working de la FEANTSA et responsable des relations avec l'observatoire européen de recherche du sans-abrisme.

Bruno COUTURIER est directeur du Grand Projet de Ville de Lyon la Duchère. Géographe de formation et après avoir travaillé en bureau d'étude, il intègre la Communauté urbaine du Grand Lyon en 1990 où il pilotera différents services dans le cadre de la politique de la ville, de l'action sociale et du logement. Depuis 2006, il est le directeur du Grand Projet de ville la Duchère, l'un des grands projets prioritaires de la Ville et du Grand Lyon

Représentations artistiques

Hab(r)iter, Compagnie les Os Posés

CRÉATION 2013 - pièce chorégraphique pour une danseuse, un musicien live et quelques parpaings ...

Hab(r)iter nous emporte dans un univers brut, dépouillé, en constante transformation. La texture de la danse et l'univers musical puissant, joué en live, résonnent avec les matériaux présents sur le plateau, planches, parpaings, bâches...

L'intime, dépourvu de murs s'y retrouve exposé, de la fragilité et de la révolte naissent la force et la dignité. De la précarité que nous renvoie la scénographie s'extrait un élan de vie transcendant le drame apparent. La poésie est ici nue, sublimée par l'intensité et la profondeur du mouvement.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration, présidé par Monsieur **Olivier MARTINON**, est composé de 9 à 15 membres: représentants d'organismes financiers, d'aménageurs, de constructeurs et gestionnaires, de représentants associatifs et de personnes physiques dont l'action contribue aux buts de l'association.

Les membres du Conseil d'Administration

Florence Béрут, responsable des attributions locatives, OPAC du Rhône

Bernard Bocharд, Retraité, Président de la SACVL

Fabienne Bono, Directrice Générale des Services de la Mairie Lyon 9

Laure Chebbah-Malicet, Responsable des Etudes IEP de Lyon

Jean-Michel David, Directeur CLLAJ Val de Bièvre

Adeline Firmin, Juriste

Marie-Noëlle Fréry, Avocat

Carole Gerbaud, Educatrice Spécialisée

Olivier Martinon, Retraité

Thomas Ott, Anthropologue, Chargé de Projet Roumanie, ITD Monde

Frédérique Penot, Directeur des services du Barreau de Lyon

Michèle Vital-Durand, Retraîtée

L'équipe

Avec 18 salariés, représentant 16 équivalents temps plein, et 5 bénévoles, l'Alpil s'appuie sur des compétences diversifiées dans une approche pluridisciplinaire. Forts de leurs compétences en travail social, droit, urbanisme, expertise technique, gestion, sociologie, aménagement et développement territorial, sciences politique..., les salariés composent une équipe de professionnels agissant dans le cadre d'une organisation horizontale.

Pôle Administratif Financier et Maintenance :

Administrateur délégué : *Pascal LEFORT* ; Comptable : *Serge SAUZET* ; Secrétaire : *Leila SAID* ; Agent d'entretien : *Yasmina YOUSFI*.

Pôle Chargés de mission et Chargés de projet : *Dalila BOUKACEM, Julie CLAUZIER, Fanny DELAS, Ludovic DE SOLERE, Céline DUBESSY, Sarah FOLLEAS, Evelyne GUERRAZ, Juliette LAHEMADE, Stéphanie MARGUIN, Géraldine MEYER, Sylvie M'HARRAK, Marion PECOUT, Etienne PRIME, Nadia ZAOUI.*

Cinq bénévoles interviennent en appui à l'équipe de professionnels ou au conseil d'administration :

André GACHET, Jean-Louis GAUTHIER, Geneviève GIBERT, Praline LASSAGNE, Michèle VITAL-DURAND.

Une inscription dans les réseaux locaux, nationaux et européens: Collectif Logement Rhône, Commission sociale inter-associative, Réel engagement, Droits Communs, FAPIL Rhône Alpes, FAPIL, Jurislogement, commissions de travail du Comité de Suivi de la loi DALO, groupe de suivi de la circulaire du 26 aout 2012, Collectif National Droits de l'Homme, FEANTSA, Romeurope...

L'Alpil est aussi membre fondateur de l'ACAL, du CLLAJ Lyon, de l'ASLIM et de l'UES Nema Lové.



Action pour l'insertion par le logement